

Réf: Dossier N° 051028

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET DE PRESTATIONS » en abrégé « SOTRAPE »

Siège social Abidjan, Treichville, BELLEVILLE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/10/2021 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET DE PRESTATIONS » en abrégé « SOTRAPE »

Objet :

- Transit;
- Commissionnaire en douane;
- Transport de marchandises et de personnes;
- Consignation;
- La manutention;
- La consultance;

Et généralement faire toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens, meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation dans toute société existante ou à créer ;

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, BELLEVILLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SEKA MONNET CREPIN BERTRAND (COGÉRANT), M TONDOH N'ZORAY VALENTIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05305 du 03/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36223/GTCA/RC/2021 du 03/03/2022

